



# CONTRAT DE CESSION DES DROITS DE L'IMAGE D'UN MODELE

Proposé par « Ryan Sino » – Membre du [Forum Nikon Numérique](#)

Version 1.3 20/02/2009

ENTRE :

Mme  Mlle  M  ..... Né(e) le ..... / ..... / ..... A .....

Demeurant : .....

Dénotmé(e) ci-après « **LE MODELE** ».

ET :

Mme  Mlle  M  ..... Né(e) le ..... / ..... / ..... A .....

Demeurant : .....

Dénotmé(e) ci-après « **LE PHOTOGRAPHE** ».

## DEFINITIONS DES TERMES UTILISES DANS LE PRESENT CONTRAT:

"**MODELE**" signifie moi-même et comprend mon apparence, mon aspect et ma forme.

"**SUPPORT**" signifie tous supports, y compris des supports numériques, électroniques, imprimés, et autres connus ou à inventer.

"**PHOTOGRAPHE**" signifie le photographe, l'illustrateur, ou toute autre personne ou entité réalisant des photographies.

"**IMAGES**" signifie toutes les photographies, films ou enregistrements faits de moi-même dans le cadre de la Prise de Vue.

"**PRISE DE VUE**" signifie la session des prises de vues photographiques décrite aux présentes.

## 1. AUTORISATION D'UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES

### 1.1 BENEFICIAIRES

Le MODELE autorise le PHOTOGRAPHE à exploiter uniquement dans son cercle privé les IMAGES le représentant réalisées le ..... / ..... / ..... A ..... telles que décrites en article 7 ci-dessous et dont le PHOTOGRAPHE est l'auteur, étant entendu que le celui-ci pourra utiliser lesdites photographies pour faire sa promotion personnelle.



## 1.2 OBJET

Cette autorisation emporte pour le PHOTOGRAPHE le droit d'utiliser, publier, éditer, copier, reproduire, adapter, modifier, transformer, déformer, tronquer cette Image par tous procédés techniques disponibles sans porter atteinte à l'image du modèle.

Le MODELE reconnaît que la présente convention n'est en aucun cas un Contrat de travail. Il résulte de cette reconnaissance qu'aucun lien de subordination n'existe entre le PHOTOGRAPHE et le MODELE.

Cette IMAGE pourra être reproduite ou utilisée avec d'autres matériels, dont: des textes, des données, des informations ou slogans, d'autres images, photographies, dessins, illustrations, animations, graphismes, segments vidéo ou audio de toute nature, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connus ou à venir. Cette liste est non exhaustive.

## 1.3 SUPPORTS ET DIFFUSION

La présente autorisation est donnée pour tous supports: papier, tissus, bois, plastique, informatique, électronique, magnétique, numérique, laser, optique et de manière générale tout support lisible par l'homme directement ou par l'intermédiaire d'une machine, pour tous modes de diffusion existant ou à venir sans qu'il soit question d'une quelconque commercialisation.

## 1.4 DOMAINES ET SUJETS

Le MODELE autorise l'utilisation de son image dans tous les domaines y compris concernant des sujets potentiellement controversés.

Le MODELE renonce à tous recours contre le PHOTOGRAPHE pour les éventuels cas d'abus, étant entendu que ce dernier se refusera à une utilisation illicite ou pornographique des photographies.

\*  
\* \*



## 2. PROPRIETE DES PRODUITS

Ces photographies demeureront propriété du PHOTOGRAPHE et du MODELE lui-même, sans qu'il soit à aucun moment possible d'en céder les droits.

Le MODELE décharge de toute responsabilité le PHOTOGRAPHE en cas de perte, vol ou dégradation des photographies objet des présentes.

## 3. ETENDUE DE L'UTILISATION ET DEFRAIEMENT

Quelle que soit cette utilisation, il est convenu d'un défraiement forfaitaire et définitif de ..... EUR qui exclue toute demande ultérieure de rémunération complémentaire pour quelque cause que ce soit.

## 4. DUREE

Le présent contrat est conclu pour une durée de 3 années, irrévocables à peine de dommages et intérêts, quels que soient le succès ou la réputation que le MODELE pourra acquérir ultérieurement, de même que quelles que soient les modifications qu'il apporterait à l'orientation de sa carrière.

A l'issue de cette période de 3 ans, il sera reconduit par tacite reconduction pour des périodes successives de 3 ans sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception, respectant un délai d'un mois avant l'issue de chaque période triennale.

A cet effet le MODELE s'engage à informer le PHOTOGRAPHE de tout changement d'adresse dans les 3 mois de sa survenance.

## 5. CAPACITE

Le MODELE certifie avoir au moins 18 ans et posséder la pleine capacité légale de contracter en son nom.

## 6. COMPETENCE

Le présent contrat est soumis à la Loi Française.

Les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour trancher tous les litiges nés de son interprétation ou de son exécution.



## 7. IDENTIFICATION DES PHOTOGRAPHIES

- Nom du PHOTOGRAPHE :
- Date de la prise de vue
- Nombre total de photographies :
- Sujet :
- Noms du MODELE :

Fait à : ..... le : ..... / ..... / .....

**LE MODELE**

**LE PHOTOGRAPHE**

(Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

